

en sait beaucoup plus à ce propos que les honorables vis-à-vis.

M. Gauthier (Portneuf): Plus que vous.

L'hon. M. Drew: Je veux bien attendre que l'honorable vis-à-vis pose la question qu'il désire poser.

M. Gauthier (Portneuf): Je n'en ai posé aucune.

L'hon. M. Drew: Ce n'est qu'un bruit vide de sens venant de l'autre côté.

M. Gauthier (Portneuf): J'ai dit "plus que vous-même". Voilà ce que j'ai dit.

L'hon. M. Drew: J'estime que la question vaut la peine d'être étudiée. J'exposais donc qu'un certain nombre de députés des deux côtés de la Chambre ont de bonnes raisons de s'y connaître au sujet de tous les genres d'armes. Je dirai, sans jeter le discrédit sur le ministre de la Production de défense, mais sans la moindre hésitation, qu'il y a, de ce côté de la Chambre et de l'autre, bon nombre de députés qui connaissent beaucoup mieux l'effet des armes sur les êtres humains et qui savent mieux ce que c'est de le subir que le ministre de la Production de défense. Mais ce n'est pas une critique à son adresse.

Le très hon. M. Howe: Monsieur l'Orateur, j'ai été plus près du bout offensif d'une mitrailleuse tenue par des marins allemands que ne l'ont jamais été mes honorables amis.

L'hon. M. Drew: C'est précisément ce genre d'argument qu'il est difficile...

Une voix: C'est le genre d'argument que vous présentez.

L'hon. M. Drew: C'est précisément à cause de ce genre d'argument qu'il est si difficile de prendre le ministre de la Production de Défense autant au sérieux qu'il le voudrait. Je ne fais aucunement valoir de connaissances spéciales à ce sujet, sauf pour dire, si cela l'intéresse, que je me suis trouvé à moins de 30 verges d'une mitrailleuse allemande.

Le très hon. M. Howe: Et moi à moins de cinq.

L'hon. M. Drew: Je crois que le ministre de la Production de défense, s'il y réfléchit plus calmement, regrette probablement l'insinuation qu'il a faite en formulant cette remarque. Néanmoins je ne fais pas de personnalité. Je lui signale,—et je lui rappelle que c'est ce que j'ai déjà dit,—que des députés siégeant des deux côtés de la Chambre connaissent par expérience les effets de ces armes. Le ministre de la Production de défense a couru tous les risques possibles. Nous savons tous parfaitement qu'il a bien failli perdre la vie en servant notre pays. Il se trouvait en

[L'hon. M. Drew.]

Grande-Bretagne à une époque où il y arrivait beaucoup de vilaines armes. Je répète, toutefois, que des députés siégeant de ce côté-ci et de l'autre côté de la Chambre ont eu plus longtemps et plus constamment l'occasion de connaître les effets des armes sur les humains.

Je n'ai mentionné ce point que parce que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (M. Pickersgill) a déclaré bien incorrectement que tout député siégeant de ce côté-ci de la Chambre minimisait le danger de la bombe à hydrogène, de la bombe atomique ou de toutes autres armes.

M. Reinke: Vous avez dit que c'était un épouvantail.

L'hon. M. Drew: L'honorable député devrait vraiment faire attention à ce qui se passe. Je signalais que le ministre de la Production de défense a cherché à dresser des épouvantails en parlant d'armes qui n'ont rien à voir avec l'effet, l'interprétation ou l'application de cette loi. Cette loi n'a absolument rien à voir avec la bombe à hydrogène. Le ministre de la Production de défense ne fait pas construire de bombe à hydrogène. La présente loi n'a rien à voir avec cela. Tout vis-à-vis cherchant à créer l'impression que la présente loi a quelque rapport avec la construction ou la réalisation de la bombe à hydrogène cherche à induire en erreur la Chambre et le public. Certes, la bombe à hydrogène est l'arme la plus mortelle qu'on ait jamais inventée. Cela même ne suscite pas l'espoir d'une grande stabilité, fût-ce sous la pression de la terreur. Cela a donné à bien des gens l'espoir que nous sommes revenus à un équilibre des puissances, en vertu duquel on peut imaginer la possibilité d'éviter toutes les horreurs d'une guerre générale. Plaise à Dieu que cela en soit le résultat. Tout député, tout Canadien, tout homme réfléchi devraient l'espérer et prier à cette fin. Aucun député siégeant de ce côté-ci de la Chambre n'a un moment donné à entendre qu'il ne faudrait pas prendre toutes les mesures permettant sous tous les rapports d'affermir notre participation à l'entreprise commune qui vise à préserver la liberté et à dissiper la confusion des problèmes mis en jeu par cette guerre froide où nous sommes engagés.

Mais cette tentative, à la faveur de cette loi, de donner à entendre que certaines de ces dispositions influent sur la nécessité de la mesure devrait être écartée; les interruptions faites ce matin par les honorables vis-à-vis soulignent la déplorable nécessité de continuer à discuter ce sujet et d'appuyer sur les motifs pour lesquels cette loi ne se rattache nullement à l'état de crise, mais que c'est